



Date de génération de ce justificatif : 26/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

ARMOR MOBILITE SERVICES – Constitution de société

Référence :

Départements de publication : Ille et Vilaine

Annonce légale publiée le 3 juillet 2026 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

Par acte SSP du 22/06/2026, il a été constitué une SASU dénommée : ARMOR MOBILITE SERVICES Siège social : 58 bis rue Ville ès Cours, 35400 SAINT-MALO Capital : 100€ Objet : Transport de personnes (VTC) et location de véhicules. Président : M. SIROPE WILLY, 4 rue Victor Janton, 35000 RENNES. Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Actions librement cessibles entre associés uniquement. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de SAINT-MALO

[Consulter cette annonce en ligne](#)